



8. La jeunesse canadienne est une ressource à mettre à contribution. Le gouvernement devrait penser à accorder son soutien aux programmes éducatifs ayant un volet international.

Construction de la société civile

1. Le gouvernement devrait repenser sa décision de couper le financement des ONG et des organisations communautaires qui sont sur les premières lignes des initiatives internationales de consolidation de la paix. Le succès de toute opération de consolidation de la paix passe nécessairement par l'apport d'un soutien financier suffisant aux organisations actives dans ce domaine et par un usage créatif des fonds disponibles.
2. Un mécanisme permettant de cibler l'aide et de classer les initiatives selon leur priorité devrait être mis au point (il serait bon d'examiner les initiatives passées, les réussites et les échecs).
3. Les opérations de consolidation de la paix devraient supposer une collaboration, de la souplesse et la dévolution de l'autorité fédérale aux organisations vouées à la consolidation de la paix, agissant de concert avec les organisations communautaires locales et les intérêts privés.
4. Le gouvernement canadien devrait supporter activement les efforts des Nations unies en vue de la constitution et de l'emploi d'une force internationale de casques blancs. Les ONG internationales, les universités et d'autres intervenants canadiens devraient participer à l'élaboration de la politique canadienne concernant la nature, l'orientation et la composition de cette force.

5. Pour compléter la formulation de la politique étrangère du gouvernement concernant une force internationale de casques blancs, il faudrait une étude des capacités des ONG canadiennes à seconder à l'avenir les Nations unies dans leurs opérations de soutien à des élections libres, à la surveillance des médias, à la réforme judiciaire ainsi qu'à la protection et à la consécration des droits de la personne.
6. Les responsables de la consolidation de la paix agissant sur le terrain devraient disposer d'une plus grande liberté et d'une plus grande souplesse pour concevoir et exécuter leurs projets avec leurs partenaires locaux.

Autres options Victoria

Questions opérationnelles stratégiques, liées entre elles, devant être examinées pour que le Canada réalise l'objectif global décrit précédemment :

- quels devraient être les rôles respectifs des divers organisations et secteurs de la société civile engagés dans la consolidation de la paix - les ministères gouvernementaux, les militaires, les ONG (et parmi elles, quel devrait être le rôle des organismes opérationnels d'aide humanitaire par rapport à celui des groupes orientés vers les droits de la personne et le développement démocratique) et le secteur privé. Il est particulièrement important d'examiner le rôle potentiel du secteur privé dans la consolidation de la paix;
- comment parvenir à mieux coordonner, faciliter et gérer les efforts de consolidation de la paix du Canada afin de rendre maximale une contribution effective à la consolidation de la paix internationale. Quelle forme prendrait la coordination/la centralisation et quelle forme institutionnelle cette coordination devrait-elle avoir;